



communiqué

Date Le 11 octobre 1994

N° 202

Pour publication

LE CANADA DEMANDE À L'IRAK DE RESPECTER LES RÉSOLUTIONS DES NATIONS UNIES

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a demandé aujourd'hui aux autorités irakiennes de respecter les résolutions des Nations Unies et de se conformer aux exigences du Conseil de sécurité demandant à l'Irak de reconnaître le Koweït ainsi que sa frontière telle que définie par l'ONU.

«Le déploiement massif de troupes irakiennes près de la frontière du Koweït constitue un véritable mépris de l'esprit des résolutions de l'ONU et des exigences du Conseil de sécurité concernant la reconnaissance du Koweït par l'Irak. Le Canada se joint aux pays qui ont exprimé leur inquiétude au sujet des derniers événements et appuie les actions entreprises sous l'égide des États-Unis visant à faire respecter la volonté de la communauté internationale», a déclaré M. Ouellet.

Le ministre a indiqué que ce message a été transmis aux autorités irakiennes par l'entremise du chargé d'affaires de l'ambassade d'Irak à Ottawa. Il a ajouté que le gouvernement canadien a insisté de nouveau pour que le gouvernement irakien respecte intégralement les résolutions du Conseil de sécurité touchant la reconnaissance du Koweït et de ses frontières. À cet égard, nous avons noté l'intention déclarée de l'Irak de retirer ses troupes et nous espérons en recevoir la preuve.

M. Ouellet a par ailleurs indiqué que notre ambassade au Koweït avait communiqué avec tous les Canadiens se trouvant présentement au Koweït et que leur sécurité n'est pas menacée pour le moment.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874